



## Dès que nous avons décidé d'avoir un bébé, j'ai choisi de ne plus consommer de boissons alcoolisées !



Chaque année, en France, des milliers d'enfants naissent porteurs de séquelles d'une consommation d'alcool pendant la grossesse. Ces séquelles peuvent être importantes.

L'alcool passe rapidement  
du sang maternel  
au sang du fœtus.

Il peut y avoir une toxicité  
importante sur les organes  
du bébé en formation.

Les boissons « dites » peu  
alcoolisées (cidre, bière,  
kir, prénix...) présentent  
les mêmes risques.

Une consommation occasionnelle  
et massive, régulière et peu  
importante d'alcool peut avoir  
des conséquences sérieuses  
pour l'avenir du bébé :

- fausse-couche, risques de malformations, prématurité, retards de développement
- le syndrome d'alcoolisation foetal est la forme la plus grave car elle associe retard de croissance, malformations et retards mentaux

Les professionnels de santé recommandent donc de ne pas consommer d'alcool dès l'arrêt de la contraception et jusqu'à la fin de la grossesse et de l'allaitement.



